



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2017 N°39
5 septembre 2017

- Décisions du 4 septembre 2017 portant délégation de signature :

*ordre général	P 2
*ordonnateurs secondaires	P 6
*circulation sur les digues et chemins du halage	P 23
*convention d'occupation et usage temporaire	P 27
*ressources humaines	P 31
*représentation pouvoir adjudicateur	P 44
Direction territoriale Bassin de la Seine	
*ordre général	P 57
*ressources humaines	P 60
*hygiène et sécurité chantiers	P 64
*hygiène et sécurité personnels	P 67
*mesures temporaires	P 70
*chômages	P 72
*désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires	P 74
*décision désignant le suppléant du directeur général de VNF aux réunions de l'agence de l'eau Artois-Picardie et du comité de bassin Artois-Picardie	P 75
Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais	

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sûreté Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Ordre général)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 5 mai 2017 portant délégation de signature du directeur général de Voies navigables de France au directeur territorial Bassin de la Seine ;

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Frédéric ALPHAND, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1^{er} groupe, directeur adjoint
- M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,
- b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,
- c) action en justice, en cas d'urgence
- d) dépôt de plainte sans constitution de partie civile
- e) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'État,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial.
- g) Tout acte, notification, décision ou mémoire de première instance relatif à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établi dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative, et représenter l'établissement en première instance.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Frédéric ALPHAND et de M. Jérôme MEYER, délégation est donnée à M. Thierry DURIEUX, secrétaire général, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.f) de la présente décision.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry DURIEUX, délégation est donnée à Mme Florence DERUMIGNY, secrétaire générale adjointe, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.a) à 1.f) de la présente décision.

Article 3 :

Délégation est donnée à M. Thierry LEBRETON, chef du bureau des moyens généraux, ainsi qu'aux chefs d'unité mentionnés en annexe à l'effet de signer les actes ou documents administratifs mentionnés à l'article 1.d) de la présente décision.

Article 4 :

Cette délégation abroge la décision de délégation de signature en matière d'ordre général en date du 8 février 2017.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

signé

Alain MONTEIL

ANNEXE (ordre général)

UTI SEINE-AMONT

M. Ghislain FRAMBOURT
Mme Cécile RAOUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

UTI YONNE

M. Jean PLATEAU
M. Franck DELABARRE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Yonne par intérim

UTI MARNE

M. Johan CATOULLARD
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Marne, chef de subdivision exploitation

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL
M. Olivier CROS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardennes
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET
M. Julien LEROY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON
M. Antoine VALLEE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H
Mme Julie COHEN-SOLAL

Chef de l'unité territoriale Boucles de la Seine
Adjointe au chef de l'unité territoriale Boucles de la
Seine



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 15 avril 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 24 août 2017 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1^{er} septembre 2017,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1^{er} groupe, directeur adjoint et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

Délégation est donnée à :

- M. Thierry DURIEUX Ingénieur en chef des travaux publics de l'État,
Secrétaire général.
- Mme Florence DERUMIGNY Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
Secrétaire générale adjointe.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros HT émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros HT, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 4 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros HT, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros HT émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 9 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET et de Mme Guillaumette ABADIE, la délégation de signature consentie à l'article 8 est exercée dans les mêmes conditions par :

Mme Christine LEBOUTTE Chef du bureau gestion domaniale

Mme Cyrielle RAUSCH Chef du bureau des bateaux stationnaires

Article 10 :

Délégation est donnée à M. Sylvain DUQUENNE, chef du centre de gestion du transport fluvial de Saint-Quentin, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures.

Article 11 :

Délégation est donnée à :

– Mme Laurence LABOUTE Chef du Pôle comptabilité centrale,

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.
- les certifications de services faits pour les dépenses de toute nature, le cas échéant à partir d'un état établi par un délégataire pour les opérations qui ne relèvent pas de ses attributions directes

Article 12 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence LABOUTE, la délégation prévue à l'article 11 est dévolue dans les mêmes conditions à Mme Florence DERUMIGNY, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, Secrétaire générale adjointe.

Article 13 :

Cette délégation abroge la délégation de signature du 8 février 2017.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Dominique BARRAS

Chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

M. Bruno HAURET

Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Fabrice DALY

Chef du service gestion de la voie d'eau

M. Hervé BILOT

Adjoint au chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Chef du service études et grands travaux

Mme Caroline SIMON-PAWLUK

Adjointe au chef de service études et grands travaux

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

Mme Guillaumette ABADIE

Adjointe au chef du service domaine

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. François HOUIX

Chef du service promotion du transport fluvial

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles
de la Seine

Mme Julie COHEN-SOLAL

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

M. Ghislain FRAMBOURT

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

Mme Cécile RAOUX

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

Mme Soraya OQUAB

Chef du bureau études techniques

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardennes

M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

M. Julien LEROY

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

M. Antoine VALLEE

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

UTI YONNE

M. Jean PLATEAU

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne

M. Franck DELABARRE

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Yonne par intérim

UTI MARNE

M. Johan CATOUILLARD

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision exploitation et adjointe au
chef de l'unité territoriale Marne

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER

Chef du bureau communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Ronan BOULESTEIX

Chef du département gestion des ressources humaines

Mme Nathalie DOYELLE

Chef du bureau du personnel et des actions transversales

Mme Laurence MURZEAU

Chef du bureau de la formation et des concours

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux

Mme Jouhar TOUATI

Adjointe au chef du bureau des moyens généraux

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie

M. Jean-Antoine DELMAS

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

Mme Annick LE GALLO

Chef du bureau de la commande publique par intérim

M. Mathieu GATEL

Chef du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Pierre-Jakez Le DIRACH

Chef d'unité eau et environnement

Mme Camille REMY

Chef de l'unité politique de maintenance

M. Pierre DELCOUR

Chef d'unité dragages et bathymétrie

M. Noël DUVINAGE

Adjoint au chef d'unité en charge de la bathymétrie

M. Thierry BIAIS

Chargé de mission gestion du trafic

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

M. Jean-Christophe SCHLEGEL	Chef unité programmation investissement études et méthodes
Mme Christine RIVOAL	Chef unité études et grands travaux 1
M. Nicolas DAVID	Chef unité études et grands travaux 2
M. Mathieu BARBOT	Chef unité études et grands travaux 3
M. Julien DESILLE	Chef unité études et grands travaux 4
M. Claude DRONNIER	Chef unité études et grands travaux 5
Mme Mathilde LERMINIAUX	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau gestion domaniale
Mme Cyrielle RAUSCH	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX	Chef du bureau promotion du réseau
Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Chef du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Chef du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Jonathan MEOT	Chef du bureau des affaires générales par intérim et chef de la subdivision exploitation
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale
M. Yohann POLDRUGOVAC	Chef du bureau études et travaux par intérim et chargé d'opérations
Mme Isabelle KERSON	Adjointe au chef du bureau études et travaux et chargée d'opération
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL	Chef de la subdivision maintenance
Mme Raphaëla RODRIGUES	Adjointe au chef de la subdivision maintenance

M. Laurent NIQUET

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Johan JUGUET

Adjoint au chef du bureau études techniques

M. René ALBERTI

Chef du bureau des affaires générales et domaniales

Mme Emilie ETCHEVERRIA

Chef de la subdivision exploitation et entretien

M. Olivier MONFORT

Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien

Mme Malvina SIMON

Chef de la subdivision maintenance

M. Thierry PICOT

Adjoint au chef de la subdivision maintenance et responsable du secteur Amont

M. Benoît BOURSE

Responsable du secteur Aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH

Chef de la subdivision exploitation

M. Michel CARDOT

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

M. Vincent TRITON

Chef du bureau des affaires générales

Mme Micheline THURNES

Adjointe au chef du bureau des affaires générales, chef du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

M. François-Xavier PAYER

Chef du bureau études et travaux

M. Guy-Noël POURTAULT

Adjoint au chef du bureau des études et travaux et chef du pôle stratégie et prospective

Mme Mélanie HOUDELETTE

Chef du pôle études

M. Didier DEBRABANT

Chef de la subdivision maintenance

M. Arnaud VOIRET

Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DE BREIL

Chef du bureau des affaires générales

Mme Geneviève HIMMER

Adjointe au chef de bureau chef du pôle ressources humaines

Mme Sylvie DELBASSE

Chef du bureau programmation prévention et patrimoine

M. Nicolas DELOURME

Chargé de la commande publique et programmation

M. Arnaud DEVEYER

Adjoint au chef de subdivision exploitation

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef de la subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef de bureau

UTI LOIRE

M. Johnny GONCALVES

Chef du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

Mme Claire PERARD

Chef du pôle études techniques

UTI YONNE

M. Christophe LEGRAIN

Chef du bureau des affaires générales

M. Julien ARCHAMBAULT

Chef de la subdivision maintenance

M. Frédéric FAVEERS

Chargé de mission ingénierie

UTI MARNE

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint au chef du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance

M. Frédéric SANNIE

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH	Chef du bureau cartographique
M. Paul BEGIN	Chef de la vedette Belgrand
M. Pascal JEGOU	Chef de la vedette Ecoranda
M. Damien LOURTIL	Chef de la vedette Yvelin II
M. Didier SELLIER	Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Chef du pôle logistique et immobilier
M. Dominique DRON	Chef du pôle budget, comptabilité et commande publique

Subdivision exploitation :

M. Alexandre PICARD	Chef exploitation secteur ouest
M. Slimane TLEMSANI	Chef exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

M. François DROIN	Chef maintenance secteur est
M. Philippe GRU	Chef maintenance secteur centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au chef maintenance secteur centre et Oise
M. Laurent PRIGENT	Chef du pôle ingénierie méthode
M. Mickaël PERRUT	Chef maintenance secteur ouest

Subdivision action territoriale :

M. Stéphane DUREL	Chef de la mission exploitation de la voie d'eau et chargé des services et relations usagers
Mme Angéla ESON	Chef de la mission relations contractuelles
M. Olivier CROISIC	Chef de la brigade territoriale

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Denis SIBÉRIL	Chef du pôle ressources humaines et moyens généraux
M. Wilfried REMUS	Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti
Mme Sandrine MICHOT	Chef du pôle gestion du domaine public
M. Ludovic PICARD	Chef du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Rachel BAUMGARTNER M. Steve PONTIEUX	Chef secteur haute Seine aval Adjoint au chef secteur haute Seine aval
M. Jean-Louis GUILHAS M. David AUBLET	Chef secteur haute Seine amont Adjoint au chef secteur haute Seine amont
M. Hervé WILMORT	Chargé des relations usagers et de la police de la navigation
M. Dominique NOLIN M. Dominique PIESSÉ	Responsable territorial de la Petite Seine Responsable de l'équipe d'entretien Petite Seine et adjoint au responsable de l'exploitation et de l'entretien de la Petite Seine
M. Rémi MAURY	Responsable de l'exploitation et l'entretien de la Petite Seine
Mme Christine JAMOT	Adjointe exploitation Secteur petite Seine
M. Ghislain OLIVIER	Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Subdivision Maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL M. Hervé DESHOULLIERE	Chef centre de maintenance amont Chef pôle modernisation des méthodes de maintenance
M. Willy AGLAE	Chef du centre de maintenance Aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS M. Nourredine BOUABDALLAH	Chargé de mission hygiène et sécurité Chef du pôle logistique et moyens généraux
--	---

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY M. Jean Marc BELLONE M. Francis LEAUTE M. Alain COINEAU M. Jean-Luc TELLIEZ	Chef du pôle automatisme Chef du pôle Hydraulique industrielle Chef du pôle Ateliers Sud Adjoint au chef du pôle Ateliers Sud Adjoint au chef du pôle Ateliers Nord
--	---

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO Mme Karine LAMMENS	Secteur COA chef entretien et exploitation Adjoint au chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Xavier FRANÇOIS	Adjoint au chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Philippe DEWULF	Secteur Saint-Quentin et passage spécial Riqueval chef entretien et exploitation
M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de secteur

M. Jean-Marc LAVALLARD
M. André DA FONSCÉCA

Secteur Fargniers chef entretien et exploitation
Adjoint au chef de secteur chef équipe entretien

Mme Jezabel RIFAUT
M. Bruno PICART
M. Didier ELOY
M. Franck LAPORTE
Mme Christelle VIGNERON
M. Mickaël DANA

Chef circonscription Hannapes
Secteur Reims chef entretien et exploitation
Chef de la circonscription de Reims Loivre
Chef du PCC de Mont de Billy
Chef de la circonscription de Beaumont/Vesle
Chef de la circonscription de Condé

M. Thierry RIVIER

Secteur chalons chef entretien et exploitation par
intérim

M. Nicolas MOLLET

Chef de la circonscription de Vitry-le-
François

M. Pascal LOLL
M. Christophe TRUCHON

Chef de la circonscription de Chalons
Chef du PC de Chalons

Mme Angélique GADOUIN
M. Eric TROCHAIN
M. Jean-Marie GOBERT

Secteur rethel chef entretien et maintenance
Chef d'équipe
Chef d'équipe

M. Etienne MARTINET

Secteur Bourg et Comin chef entretien et
maintenance

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Chef du pôle domaine et immobilier

Subdivision maintenance

Monsieur Samuel KSIGZKIEWICZ

Chef des ateliers de Sempigny et de Venette

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT

Chef circonscription ROC Pontoise-Isle Adam

M. Pascal D'ALISE

Adjoint au chef de circonscription ROC – Pontoise –
Isle d'Adam

M. Philippe LEFEVRE
M. Etienne CLERE
M. Pascal BONUS

Chef circonscription ROC Venette-Boran
Adjoint Secteur ROC Creil-Boran
Adjoint Secteur ROC Venette-Sarron

M. Philippe PILLOT
M. Sylvain GODDERIDGE

Chef circonscription CLO 1 Sempigny
Adjoint Secteur

M. Bernard LEBRETON
M. Ludovic DEVILLERS

Chef circonscription RAC
Adjoint Secteur

M. Florian MOUCHART
M. Philippe CONGE
M. Laurent MISZCZAK

Chef circonscription Moislains/Péronne
Adjoint secteur
Adjoint secteur

M. Philippe KUC
M. Jean-Pierre MERCIER

Chef circonscription Ham/Noyon
Adjoint secteur

M. Laurent DUFOSSE
M. Ludovic DUBUQUOY
M. Mario ZERLOTTINI

Chef de l'atelier de Péronne
Adjoint au chef de l'atelier de Venette
Adjoint au chef de l'atelier de Péronne

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT
M. Pascal GRIMAUULT

Secteur aval chef du centre
Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC
M. Jean-Claude POULET
M. Emmanuel CHOISY
M. Stéphane SARRAZIN
M. Benoît COLLIN-VINCENT
M. Franck CHARTIER
M. Marc BEAURAIN
M. Maxime TERRINE

Chef secteur Amont
Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay
Adjoint au chef centre Damery
Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père
Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
Chef secteur Aval
Adjoint au chef centre Vaires
Adjoint au chef centre de la Ferté/Méry par
intérim

Subdivision maintenance :

M. André COTTE

Adjoint au chef de la subdivision maintenance pour
le secteur aval

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Frédéric DIEU
M. Thierry BRUNIAUX

Chargé de domaine
Chargé de domaine

UTI YONNE

M. Mickaël DA SILVA SANTOS

Chef de l'atelier de Saint-Martin

M. Benoît AUBLET

Chef de l'atelier de Joigny

M. Serge BAILLAT

Chargé de sécurité et de prévention

M. Christian TRIPE

Chargé du suivi du patrimoine immobilier, des
moyens terrestres et fluviaux

Mme GEERAERT Brunella

Gestionnaire-comptable

ANNEXE IV

Membres des Centres de Services Partagés habilités

SIEGE de la DIRECTION

Mme Laurence LABOUTE	Chef du pôle Comptabilité Centrale
M. Massimo FALASCA	Gestionnaire-comptable
Mme Dorhyana RABE	Gestionnaire-comptable
Mme Laurianne ANNETTE	Gestionnaire-comptable
Mme Myriam GUENINECHE	Gestionnaire-comptable
Mme Isabelle COURION	Gestionnaire-comptable

Pour les dépenses liquidées par le pôle Comptabilité Centrale à partir d'un état établi par un délégataire

SECRETARIAT GENERAL

Néant

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Néant

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

M. Raphaël TILLINAC	Adjoint au chef de l'unité PIEM
Mme Agnès BUCHLE	Gestionnaire financier et marchés

SERVICE DOMAINE

Mme Sylvie MOTUS	Gestionnaire-comptable
------------------	------------------------

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

Mme Sylvie MOTUS	Gestionnaire-comptable
------------------	------------------------

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Dominique DRON	Responsable du pôle budget, comptabilité et commande publique
Mme Andrée COCHETON	Gestionnaire-comptable
Mme Houda EL YAHYAOU	Gestionnaire-comptable
Mme Valérie HÉBERT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE AMONT

Mme Catherine HUEZ	Gestionnaire-comptable
--------------------	------------------------

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Maryline BIANCHI	Gestionnaire-comptable
Mme Marie-France PRAUD	Gestionnaire-comptable
M. Guy BERTHAULT	Gestionnaire-comptable

UTI SEINE-NORD

Mme Sandrine COLLARD	Gestionnaire-comptable
Mme Catherine DUFÉY	Gestionnaire-comptable
Mme Brigitte PEZIN	Gestionnaire-comptable

UTI LOIRE

Mme Sophie GOTER	Assistante de gestion comptable et secrétariat
------------------	--

UTI YONNE

Mme Marise BAUWENS	Gestionnaire-comptable
Mme Céline NGUYEN	Gestionnaire-comptable

UTI MARNE

Mme GEERAERT Brunella	Gestionnaire-comptable
-----------------------	------------------------



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports notamment ses articles R.4241-68 à R.4241-70 et R.4312-17 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 24 août 2017 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er septembre 2017,

DECIDE :

Article 1 :

Délégation est donnée :

- à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint ;
- à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint ;
- aux chefs d'unités mentionnés en annexe.

à l'effet de signer les autorisations de circulation sur les digues et les chemins de halage dans la limite de leur ressort territorial.

Article 2 :

La décision du 8 février 2017 portant délégation de signature (autorisation de circulation sur les digues et chemins de halage) est abrogée.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE

UTI SEINE-AMONT

M. Ghislain FRAMBOURT
Mme Cécile RAOUX,

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

M. René ALBERTI
Mme Sandrine MICHOT

Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Chef du pôle gestion du domaine public

UTI YONNE

M. Jean PLATEAU
M. Franck DELABARRE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Yonne par intérim

M. Christophe LEGRAIN

Chef du bureau des affaires générales

UTI MARNE

M. Johan CATOULLARD
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'Unité Territoriale Marne

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint à la chef du bureau des affaires
générales et domaniales

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardennes
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

M. Olivier CROS

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

M. Julien LEROY

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

M. Alain POREE DE BREIL

Chef du bureau des affaires générales

Mme Carine POLY

Chef du Pôle Domaine et Immobilier

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON
M. Antoine VALLEE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la
Seine

Mme Julie COHEN-SOLAL

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine et chef de la subdivision action
territoriale

M. Bertrand BILLET

Adjoint au chef de la subdivision action
territoriale

Mme Angéla ESON

Responsable de la mission relations
contractuelles de la subdivision action
territoriale

M. Olivier CROISIC

Responsable de la brigade territoriale de la
subdivision action territoriale



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 4312-17 et R. 4313-14 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 15 avril 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 24 août 2017 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er septembre 2017,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée, à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet de signer, dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans et portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 10 ans, et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans, lorsque la superficie est inférieure ou égale à 10 hectares et lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. Ghislain FRAMBOURT
Mme Cécile RAOUX

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine Amont

M. Jean PLATEAU
M. Franck DELABARRE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Yonne par intérim

M. Johan CATOUILLARD
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraires
Marne

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de
Picardie et de Champagnes-Ardennes

M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

M. Eric VACHET
M. Julien LEROY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

M. Nicolas PICHON
M. Antoine VALLEE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

Mme Daria ORLAC'H	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et chef de la subdivision action territoriale

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés ci-dessous, à l'effet de signer, dans la limite de leur circonscription, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires non constitutives de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans et une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des décisions d'usage ou d'occupation temporaire relatives aux immeubles bâtis à usage d'habitation, à la taxe hydraulique dont le montant est supérieur à 5 000 €, aux bateaux stationnaires, aux bases fluviales, aux haltes nautiques, aux fibres optiques, aux escales, aux réseaux régis par un protocole national, aux quais de transbordement de marchandise ou d'équipement de plaisance.

M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
Mme. Sandrine MICHOT	Chef du pôle gestion du domaine public de l'unité territoriale d'itinéraire Seine Amont
M. Christophe LEGRAIN	Chef du bureau des affaires générales de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
Mme Laurence TUAL	Chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Thierry GIVRY	Adjoint au chef du bureau des affaires générales et domaniales de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
M. Alain POREE DE BREIL	Chef du bureau des affaires générales de l'unité territoriale Seine-Nord
Mme Carine POLY	Chef du Pôle Domaine et Immobilier de l'Unité territoriale Seine-Nord
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale de l'Unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Angela ESON	Responsable de la mission relations contractuelles de l'Unité territoriale Boucles de la Seine
M. Olivier CROISIC	Responsable de la brigade territoriale de la subdivision action territoriale de l'Unité territoriale Boucles de la Seine



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES
(actes de gestion courante)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment ses articles L.4312-3 et R4312-17 ;

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928, modifié notamment par le décret n°2013-122 du 6 février 2013 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service de l'équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France ;

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France ;

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine) ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 24 août 2017 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er septembre 2017,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Frédéric ALPHAND, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et à M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en mon nom, tous actes et décisions en matière de ressources humaines visés au point V de l'article 1er de la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux.

Article 2 :

Délégation est donnée :

- à M. Thierry DURIEUX, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire général
- à Mme Florence DERUMIGNY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe
- à M. Ronan BOULESTEIX, contractuel de droit public A, responsable du département gestion des ressources humaines

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :
 - * congés annuels et administratifs,
 - * congés bonifiés,
 - * congés de maternité et de paternité,
 - * congés d'adoption,
 - * congés de solidarité familiale,
 - * congés de présence parentale,
 - * congés de formation professionnelle,
 - * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
 - * congés de formation syndicale
 - * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
 - * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,
 - * congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service

ou maladie professionnelle, la reprise de fonctions à l'issue d'une congé de longue maladie ou de longue durée, la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation est donnée aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les actes suivants :

– les ordres de mission en direction territoriale Bassin de la Seine (DTBS) dans le cadre de déplacement professionnel du personnel,

– les décisions relatives :

- * aux congés annuels et administratifs,
- * aux congés de formation professionnelle,
- * aux congés de formation syndicale,
- * aux congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,
- * aux autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs

– les décisions relatives :

- * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
- * aux astreintes,
- * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 4 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer, pour les agents placés sous leur autorité, les décisions relatives aux congés annuels et les décisions relatives :

- * à l'organisation du travail, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
- * aux astreintes,
- * à la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 5 :

Cette décision abroge la décision de délégation en matière de ressources humaines en date du 8 février 2017.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Dominique BARRAS	Chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
M. Bruno HAURET	Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention Conseil Sûreté »
Mme Corinne SPINER	Chef du bureau communication
M. Guy MALICIEUX	Chef du service comptabilité
Mme Laurence LABOUTE	Chef pôle comptabilité centrale

SECRETARIAT GENERAL

Mme Nathalie DOYELLE	Chef du bureau du personnel et des Actions Transversales
Mme Laurence MURZEAU	Chef du bureau de la formation et des concours
M. Thierry LEBRETON Mme Jouhar TOUATI	Chef du bureau des moyens généraux Adjointe au chef de bureau des moyens généraux
M. Frédéric LE PENNUISIC M. Christophe VOISIN	Chef du bureau de l'Informatique et de l'Énergie Adjoint au chef du bureau de l'informatique et de l'énergie
M. Jean-Antoine DELMAS	Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux
Mme Annick LE GALLO	Chef du bureau commande publique par intérim
M. Mathieu GATEL	Chef du bureau de la gestion immobilière

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Fabrice DALY M. Hervé BILOT	Chef du service gestion de la voie d'eau Adjoint au chef du service gestion de la voie d'eau et chef d'unité exploitation et police
M. Pierre-Jakez Le DIRACH	Chef d'unité eau et environnement
Mme Camille REMY	Chef de l'unité politique de maintenance
M. Pierre DELCOUR M. Noël DUVINAGE	Chef d'unité dragages et bathymétrie Adjoint au chef d'unité en charge de la bathymétrie

M. Thierry BIAIS

Chargé de mission gestion du trafic

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Chef du service études et grands travaux

Mme Caroline SIMON-PAWLUK

Adjointe au chef du service études et grands travaux

M. Jean-Christophe SCHLEGEL

Chef unité programmation investissement études et méthodes

Mme Christine RIVOAL

Chef unité étude et grands travaux 1

M. Nicolas DAVID

Chef unité études et grands travaux 2

M. Mathieu BARBOT

Chef unité études et grands travaux 3

M. Julien DESILLE

Chef unité études et grands travaux 4

M. Claude DRONNIER

Chef unité études et grands travaux 5

Mme Mathilde LERMINIAUX

Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

Mme Guillaumette ABADIE

Adjointe au chef du service domaine

Mme Christine LEBOUTTE

Chef du bureau gestion domaniale

Mme Cyrielle RAUSCH

Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. François HOUIX

Chef du service promotion du transport fluvial

M. Bertrand NEVEUX

Chef du bureau promotion du réseau

Mme Marie-Noëlle RIFFAUT

Chef du bureau relations et services aux navigants

M. Sylvain DUQUENNE

Chef du centre de gestion du transport fluvial

Mme Béatrice BLEUET

Chef du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine
Mme Julie COHEN-SOLAL	Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la Seine et Chef de la subdivision action territoriale
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale et chargé de missions affaires domaniales
M. Jonathan MEOT	Chef du bureau des affaires générales par intérim et chef de la subdivision exploitation
M. Yohann POLDRUGOVAC	Chef du bureau études et travaux par intérim et chargé d'opérations
Mme Isabelle KERSON	Adjointe au chef du bureau études et travaux et chargée d'opérations
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL Mme Raphaëla RODRIGUES	Chef de la subdivision maintenance Adjointe au chef de la subdivision maintenance
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Ghislain FRAMBOURT Mme Cécile RAOUX	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont Adjointe au chef de l'unité territorial d'itinéraire Seine-Amont
Mme Soraya OQUAB M. Johan JUGUET	Chef du bureau études techniques Adjoint au chef du bureau études techniques
M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Mme Émilie ETCHEVERRIA M. Olivier MONFORT	Chef de la subdivision exploitation et entretien Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien
Mme Malvina SIMON M. Thierry PICOT	Chef de la subdivision maintenance Adjoint au chef de la subdivision maintenance et responsable du secteur Amont
M. Benoît BOURSE	Responsable du secteur Aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL	Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes
M. Olivier CROS	Adjoint au Chef de l'unité territoriale d'itinéraire canaux de Picardie et de Champagne-Ardenne
Mme Corinne BIETH M. Michel CARDOT	Chef de la subdivision exploitation Adjoint au chef de la subdivision exploitation

M. Vincent TRITON
Mme Micheline THURNES

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe au chef du bureau des affaires générales,
chef du pôle ressources humaines

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du bureau domanial et immobilier

M. François-Xavier PAYER
M. Guy-Noël POURTAULT

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef du bureau études et travaux et chef
du pôle stratégie et prospective

Mme Mélanie HOUDELETTE

Chef du pôle étude

M. Didier DEBRABANT
M. Arnaud VOIRET

Chef de la subdivision maintenance
Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET
M. Julien LEROY

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Chef subdivision exploitation et adjoint
au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord
Adjoint au chef de subdivision exploitation

M. Arnaud DEVEYER

M. Alain POREE DE BREIL
Mme Geneviève HIMMER

Chef du bureau des affaires générales
Adjointe chef de bureau des affaires générales et
chef du pôle ressources humaines

Mme Sylvie DELBASSE

Chef du bureau programmation prévention et
patrimoine

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISIS

Chef bureau études et travaux
Adjoint au chef de bureau

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON
M. Antoine VALLEE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire
Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

M. Johnny GONCALVES

Chef du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

UTI YONNE

M. Jean PLATEAU
M. Franck DELABARRE

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne
Adjoint au chef d'unité territorial d'itinéraire Yonne
par intérim

M. Christophe LEGRAIN

Chef du bureau des affaires générales

M. Julien ARCHAMBAULT

Chef de la subdivision maintenance

UTI MARNE

M. Johan CATOULLARD
Mme Virginie HONNONS

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne
Adjointe au chef de l'unité territoriale et chef de
la subdivision exploitation
Adjoint au chef de la subdivision
exploitation

M. Frédéric SANNIE

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint au chef du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance

ANNEXE II

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU	Chef du pôle logistique et immobilier
M. Dominique DRON	Chef du pôle budget, comptabilité et commande publique
Mme Marie-Thérèse ANGER	Chef du pôle ressources humaines

Subdivision maintenance :

M. Laurent PRIGENT	Chef du pôle ingénierie méthode
M. Mickaël PERRUT	Chef de la maintenance secteur ouest
M. Philippe GRU	Chef maintenance secteur centre et Oise
M. Patrick SAVARD	Adjoint au responsable maintenance secteur centre et Oise
M. François DROIN	Chef de la maintenance secteur est
M. Gilles TEILLAUD	Chef d'équipe de la maintenance générale secteur est
M. Yann STEKELORUM	Chef d'équipe de la maintenance spécialisée secteur est
M. Philippe ROUSSELET	Chef d'équipe de la maintenance générale secteur Ouest
M. Dominique MAUCHOSSE	Chef d'équipe de la maintenance spécialisée secteur Ouest
M. Lionel LEMOINE	Chef d'équipe de la maintenance générale centre et Oise
M. Laurent BERTHIOT	Chef d'équipe de la maintenance spécialisée centre et Oise

Subdivision exploitation :

M. Alexandre PICARD	Chef d'exploitation secteur ouest
M. Slimane TLEMSANI	Chef d'exploitation secteur centre
Mme Joelle LEGENDRE	Chef d'équipe secteur Amfreville
M. Joel LAOT	Chef d'équipe secteur Méricourt
M. Pascal CAUET	Chef d'équipe secteur Notre Dame de la Garenne
M. Laurent JEUNON	Chef d'équipe secteur Suresnes
M. Bertly COPEZ	Chef d'équipe secteur Andresy par intérim

M. Patrick HUYGHE

Chef d'équipe secteur Chatou

M. Hubert GELLE

Chef d'équipe secteur Bougival

Subdivision action territoriale :

M. Stéphane DUREL

Chef de la mission exploitation de la voie d'eau et chargé des services et relations usagers

M. Pascal TREHOUT

Mme Angéla ESON

M. Olivier CROISIC

Chef d'équipe coordonnateur pontons

Responsable de la mission relations contractuelles

Responsable de la brigade territoriale

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Denis SIBÉRIL

Chef du pôle ressources humaines et moyens généraux

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT

Chef du pôle gestion du domaine public

M. Ludovic PICARD

Chargé de mission Sécurité Prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Rachel BAUMGARTNER

M. Steve PONTIEUX

Chef secteur haute Seine aval

Adjoint chef secteur haute Seine aval

M. Denis ANE

Chef de la GTC

M. Jean-Louis GUILHAS

M. David AUBLET

M. Rémy MAURY

Chef secteur haute Seine amont

Adjoint chef secteur haute Seine amont

Responsable de l'exploitation et l'entretien de la Petite Seine

M. Dominique PIESSÉ

Responsable de l'équipe d'entretien Petite Seine, Adjoint au responsable de l'exploitation et de l'entretien de la Petite Seine

Mme Christine JAMOT

Responsable du PCC de Mouy sur Seine, adjointe au responsable de l'exploitation et de l'entretien de la petite Seine

M. Ghislain OLIVIER

Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Subdivision Maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL

M. Hervé DESHOULLIERE

Chef centre de maintenance amont

Chef P3M

M. Willy AGLAE

Chef du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY

Chef du pôle automatisme

M. Jean Marc BELLONE

Chef du pôle Hydraulique industrielle

M. Francis LEAUTE

Chef des ateliers et moyens sud

M. Jean-Luc TELLIEZ

Adjoint au chef des ateliers nord

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO

Secteur COA chef entretien et exploitation

Mme Karine LAMMENS

Adjointe au chef entretien et exploitation

M. Xavier FRANÇOIS

Adjoint au chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien

M. Philippe DEWULF

Secteur Saint-Quentin et passage spécial Riqueval chef entretien et exploitation

M. Pascal DEGRANDE

Adjoint au chef de secteur

M. Jean-Marc LAVALLARD

Secteur Fargniers chef entretien et exploitation

M. André DA FONSÉCA

Adjoint au chef de secteur et chef équipe entretien

M. Joao JOSE

Chef de l'équipe d'exploitation

M. Franck PARIZE

Chef de l'équipe d'exploitation et entretien

Mme Jezabel RIFAUT

Chef circonscription Hannapes

M. Bruno PICART

Secteur Reims chef entretien et exploitation

M. Didier ELOY

Chef de la circonscription de Reims Loivre

M. Franck LAPORTE

Chef du PCC de Mont de Billy

Mme Christelle VIGNERON

Chef de la circonscription de Beaumont/Vesle

M. Mickaël DANA

Chef de la circonscription de Condé

M. Thierry RIVIER

Secteur chalons chef entretien et exploitation

M. Nicolas MOLLET

Chef de la circonscription de Vitry-le-François

M. Pascal LOLL

Chef de la circonscription de Chalons

M. Christophe TRUCHON

Chef du PC de Chalons

Mme Angélique GADOUIN

Secteur rethel chef entretien et maintenance

M. Denis NOEL

Chef d'équipe

M. Eric TROCHAIN

Chef d'équipe

M. Jean-Marie GOBERT

Chef d'équipe

M. Etienne MARTINET

Secteur bourg et comin chef entretien et maintenance

M. Michel MARTEAU

Chef d'équipe

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY

Chef du pôle domaine et immobilier

Subdivision exploitation :

M. Christophe TREBOIT

Chef circonscription ROC Pontoise- Isle Adam

M. Pascal D'ALISE

Adjoint circonscription ROC – Pontoise – Isle d'Adam

M. Philippe LEFEVRE

Chef circonscription ROC Venette-Boran

M. Étienne CLERE

Adjoint Secteur ROC Creil-Boran

M. Pascal BONUS

Adjoint Secteur ROC Venette-Sarron

M. Philippe PILLOT

Chef circonscription CLO 1 Sempigny

M. Sylvain GODDERIDGE

Adjoint Secteur

M. Bernard LEBRETON

Chef circonscription RAC

M. Ludovic DEVILLERS

Adjoint Secteur

M. Florian MOUCHART

Chef circonscription Moislains/Péronne

M. Philippe CONGE

Adjoint secteur

M. Laurent MISZCZAK

Adjoint secteur

M. Philippe KUC

Chef circonscription Ham/Noyon

M. Jean-Pierre MERCIER

Adjoint secteur

M. Laurent DUFOSSE

Chef d'Atelier (Péronne)

M. Ludovic DUBUQUOY

Adjoint chef d'ateliers

M. Mario ZERLOTTINI

Adjoint chef d'ateliers

Subdivision maintenance :

Monsieur Samuel KSIGZKIEWICZ

Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT

Secteur aval chef du centre

M. Pascal GRIMAUULT

Secteur amont chef du centre

UTI YONNE

Subdivision exploitation

M. Clarence CHAMBAZ
M. Michel BOUNON
M. Pascal JUDEE
M. Didier HARMANGE
M. Daniel DESPONS
M. Jérôme LAURIETTE

Chef d'équipe Yonne-Amont
Chef d'équipe Yonne-Amont
Chef d'équipe Yonne-amont
Chef d'équipe Yonne-Aval
Chef d'équipe Yonne-Aval
Chef d'équipe secteur aval Courlon

Subdivision maintenance

M. Mickaël DA SILVA SANTOS
M. Benoît AUBLET

Responsable de l'atelier de Saint-
Martin
Responsable de l'atelier Joigny

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC
M. Jean-Claude POULET
M. Emmanuel CHOISY
M. Stéphane SARRAZIN

M. Benoît COLLIN-VINCENT
M. Franck CHARTIER

M. Marc BEAURAIN
M. Maxime TERRINE

Chef secteur Amont
Adjoint chef centre Mareuil sur Ay
Adjoint chef centre Damery
Adjoint chef centre de Mont-
Saint-Père
Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
Chef secteur Aval

Adjoint chef centre Vaires
Adjoint chef centre Méry (p.i.)

Subdivision maintenance :

M. André COTTE

Adjoint au chef de la subdivision
maintenance pour le secteur aval



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports, notamment son article R.4312-17 ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires modifiée notamment par la décision du 15 avril 2013 ;

Vu la décision du 31 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 24 août 2017 du directeur général de Voies navigables de France portant réorganisation de la Direction territoriale Bassin de la Seine à compter du 1er septembre 2017,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Frédéric ALPHAND, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint
- M. Jérôme MEYER, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, directeur adjoint

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 2 :

Délégation est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe I, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe II, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;

- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux agents mentionnés en annexe III, à l'effet de signer toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros HT, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros HT.

Article 5 :

La présente délégation abroge la délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur en date du 8 février 2017.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Dominique BARRAS

Chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

M. Bruno HAURET

Adjoint au chef de la mission « Mission Prévention
Conseil Sûreté »

SECRETARIAT GENERAL

M. Thierry DURIEUX

Secrétaire général

Mme Florence DERUMIGNY

Secrétaire générale adjointe

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Fabrice DALY

Chef du service gestion de la voie d'eau

M. Hervé BILOT

Adjoint au chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

Mme Nathalie MACE

Chef du service études et grands travaux

Mme Caroline SIMON-PAWLUK

Adjointe au chef de service études et grands travaux

SERVICE DOMAINE

M. Claude DENET

Chef du service domaine

Mme Guillaumette ABADIE

Adjointe au chef du service domaine

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. François HOUIX

Chef du service promotion du transport fluvial

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Mme Daria ORLAC'H

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Boucles de la
Seine

Mme Julie COHEN-SOLAL

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Boucles de la Seine

UTI SEINE AMONT

M. Ghislain FRAMBOURT

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Amont

Mme Cécile RAOUX

Adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Amont

Mme Soraya OQUAB

Chef du bureau études techniques

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

M. Marc CROUZEL

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Canaux
de Picardie et de Champagne-Ardennes

M. Olivier CROS

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
canaux de Picardie et de Champagne-Ardennes

UTI SEINE-NORD

M. Éric VACHET

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Seine-Nord

M. Julien LEROY

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Seine-Nord

UTI LOIRE

M. Nicolas PICHON

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Loire

M. Antoine VALLEE

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Loire

UTI YONNE

M. Jean PLATEAU

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Yonne

M. Franck DELABARRE

Adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire
Yonne par intérim

UTI MARNE

M. Johan CATOUILLARD

Chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision exploitation et adjointe au chef
de l'unité territoriale Marne

SERVICE ÉTUDES ET GRANDS TRAVAUX

M. Jean-Christophe SCHLEGEL	Chef unité programmation investissement études et méthodes
Mme Christine RIVOAL	Chef unité étude et grands travaux 1
M. Nicolas DAVID	Chef unité études et grands travaux 2
M. Mathieu BARBOT	Chef unité études et grands travaux 3
M. Julien DESILLE	Chef unité études et grands travaux 4
M. Claude DRONNIER	Chef unité études et grands travaux 5
Mme Mathilde LERMINIAUX	Chef mission Bray-Nogent

SERVICE DOMAINE

Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau gestion domaniale
Mme Cyrielle RAUSCH	Chef du bureau des bateaux stationnaires

SERVICE PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIAL

M. Bertrand NEVEUX	Chef du bureau promotion du réseau
Mme Marie-Noëlle RIFFAUT	Chef du bureau relations et services aux navigants
M. Sylvain DUQUENNE	Chef du centre de gestion du transport fluvial
Mme Béatrice BLEUET	Chef du bureau des aides financières

UTI BOUCLES DE LA SEINE

M. Jonathan MEOT	Chef du bureau des affaires générales par intérim et chef de la subdivision exploitation
M. Bertrand BILLET	Adjoint au chef de la subdivision action territoriale
M. Yohann POLDRUGOVAC	Chef du bureau études et travaux par intérim et chargé d'opérations
Mme Isabelle KERSON	Adjointe au chef du bureau études et travaux et chargée d'opérations
M. Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL Mme Raphaëla RODRIGUES	Chef de la subdivision maintenance Adjointe au chef de la subdivision maintenance
M. Laurent NIQUET	Adjoint au chef de la subdivision exploitation

UTI SEINE AMONT

M. Johan JUGUET	Adjoint au chef du bureau études techniques
M. René ALBERTI	Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Mme Émilie ETCHEVERRIA M. Olivier MONFORT	Chef de la subdivision exploitation et entretien Adjoint au chef de la subdivision exploitation et entretien
Mme Malvina SIMON M. Thierry PICOT	Chef de la subdivision maintenance Adjoint au chef de la subdivision maintenance et responsable du secteur Amont
M. Benoît BOURSE	Responsable du secteur Aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Mme Corinne BIETH M. Michel CARDOT	Chef de la subdivision exploitation Adjoint au chef de la subdivision exploitation
M. Vincent TRITON Mme Micheline THURNES	Chef du bureau des affaires générales Adjointe au chef du bureau des affaires générales, chef du pôle ressources humaines
M. Robert OTTO-LOYAS	Chef du bureau domanial et immobilier
M. François-Xavier PAYER M. Guy-Noël POURTAULT	Chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau des études et travaux et chef du pôle stratégie et prospective
Mme Mélanie HOUDELETTE	Chef du pôle études
M. Didier DEBRABANT M. Arnaud VOIRET	Chef de la subdivision maintenance Adjoint au chef de la subdivision maintenance

UTI SEINE-NORD

M. Alain POREE DE BREIL Mme Geneviève HIMMER	Chef du bureau des affaires générales Adjointe au chef de bureau chef du pôle ressources humaines
Mme Sylvie DELBASSE	Chef du bureau programmation prévention et patrimoine
M. Arnaud DEVEYER	Adjoint au chef de subdivision exploitation
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef de la subdivision maintenance

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISIS

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef de bureau

UTI LOIRE

M. Johnny GONCALVES

Chef du pôle exploitation en charge de la
sécurité et de la prévention

Mme Claire PÉRARD

Chef du pôle études techniques

UTI YONNE

M. Christophe LEGRAIN

Chef du bureau des affaires générales

M. Julien ARCHAMBAULT

Chef de la subdivision maintenance

M. Frédéric FAVEERS

Chargé de mission ingénierie

UTI MARNE

Mme Laurence TUAL
M. Thierry GIVRY

Chef du bureau des affaires générales et domaniales
Adjoint au chef du bureau des affaires générales et
domaniales

M. Alain BERLIERE

Chef de la subdivision maintenance

M. Frédéric SANNIE

Adjoint au chef de la subdivision exploitation

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sonia DINH
M. Paul BEGIN
M. Pascal JEGOU
M. Damien LOURTEL
M. Didier SELLIER

Chef du bureau cartographique
Chef de la vedette Belgrand
Chef de la vedette Ecoranda
Chef de la vedette Yvelin II
Chef de la vedette Picardie

UTI BOUCLES DE LA SEINE

Bureau des affaires générales :

M. Denis TONDU

Chef du pôle logistique et immobilier

M. Dominique DRON

Chef du pôle budget, comptabilité et
commande publique

Subdivision exploitation :

M. Alexandre PICARD
M. Slimane TLEMSANI

Chef exploitation secteur ouest
Chef exploitation secteur centre

Subdivision maintenance :

M. François DROIN
M. Philippe GRU
M. Patrick SAVARD

Chef maintenance secteur est
Chef maintenance secteur centre et Oise
Adjoint au chef maintenance secteur centre et
Oise
Chef du pôle ingénierie méthodes
Chef maintenance secteur ouest

M. Laurent PRIGENT
M. Mickaël PERRUT

Subdivision action territoriale :

M. Stéphane DUREL

Chef de la mission exploitation de la voie
d'eau et chargé des services et relations usagers
Chef de la mission relations contractuelles
Chef de la brigade territoriale

Mme Angéla ESON
M. Olivier CROISIC

UTI SEINE AMONT

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Denis SIBÉRIL

Chef du pôle ressources humaines et
moyens généraux

M. Wilfried REMUS

Chef du pôle gestion du
patrimoine immobilier bâti

Mme Sandrine MICHOT

Chef du pôle gestion du domaine
public

M. Ludovic PICARD

Chef du pôle prévention

Subdivision exploitation et entretien :

Mme Rachel BAUMGARTNER M. Steve PONTIEUX	Chef secteur haute Seine aval Adjoint au chef secteur haute Seine aval
M. Jean-Louis GUILHAS M. David AUBLET	Chef secteur haute Seine amont Adjoint au chef secteur haute Seine amont
M. Hervé WILMORT	Chargé des relations usagers et de la police de la navigation
M. Dominique NOLIN M. Dominique PIESSÉ	Responsable territorial de la Petite Seine Adjoint entretien chef secteur
M. Rémi MAURY	Responsable de l'exploitation et l'entretien de la Petite Seine
Mme Christine JAMOT	Adjointe exploitation Secteur petite Seine
M. Ghislain OLIVIER	Responsable du pôle moyens fluviaux et roulants

Subdivision Maintenance

M. Oswald DECLOMESNIL M. Hervé DESHOULLIERE	Chef centre de maintenance amont Chef pôle modernisation des méthodes de maintenance
M. Willy AGLAE	Chef du centre de maintenance aval

UTI CANAUX DE PICARDIE ET DE CHAMPAGNE-ARDENNES

Bureau des affaires générales :

M. Didier NICOLAS M. Nourredine BOUABDALLAH	Chargé de mission hygiène et sécurité Chef du pôle logistique et moyens généraux
--	---

Subdivision maintenance :

M. Philippe FOLDHAZY M. Jean Marc BELLONE M. Francis LEAUTE M. Alain COINEAU M. Jean-Luc TELLIEZ	Chef du pôle automatisme Chef du pôle Hydraulique industrielle Chef du pôle Ateliers Sud Adjoint au chef du pôle Ateliers Sud Adjoint au chef du pôle Ateliers Nord
--	---

Subdivision exploitation :

M. Jean-Pierre DENARDO Mme Karine LAMMENS	Secteur COA chef entretien et exploitation Adjoint au chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Xavier FRANÇOIS	Adjoint au chef de l'équipe d'exploitation et d'entretien
M. Philippe DEWULF	Secteur Saint-Quentin et passage spécial Riqueval chef entretien et exploitation

M. Pascal DEGRANDE	Adjoint au chef de secteur
M. Jean-Marc LAVALLARD M. André DA FONSECA	Secteur Fargniers chef entretien et exploitation Adjoint au chef de secteur chef équipe entretien
Mme Jezabel RIFAUT M. Bruno PICART M. Didier ELOY M. Franck LAPORTE Mme Christelle VIGNERON M. Mickaël DANA	Chef circonscription Hannapes Secteur Reims chef entretien et exploitation Chef de la circonscription de Reims Loivre Chef du PCC de Mont de Billy Chef de la circonscription de Beaumont/Vesle Chef de la circonscription de Condé
M. Thierry RIVIER	Secteur chalons chef entretien et exploitation par intérim
M. Nicolas MOLLET	Chef de la circonscription de Vitry-le-François
M. Pascal LOLL M. Christophe TRUCHON	Chef de la circonscription de Chalons Chef du PC de Chalons
Mme Angélique GADOUIN M. Eric TROCHAIN M. Jean-Marie GOBERT	Secteur rethel chef entretien et maintenance Chef d'équipe Chef d'équipe
M. Etienne MARTINET	Secteur Bourg et Comin chef entretien et maintenance

UTI SEINE-NORD

Bureau des affaires générales :

Mme Carine POLY	Chef du pôle domaine et immobilier
-----------------	------------------------------------

Subdivision maintenance

Monsieur Samuel KSIGZKIEWICZ	Chef des Ateliers de Sempigny et de Venette
------------------------------	---

Subdivision exploitation

M. Christophe TREBOIT M. Pascal D'ALISE	Chef circonscription ROC Pontoise-Isle Adam Adjoint au chef de circonscription ROC – Pontoise – Isle d'Adam
M. Philippe LEFEVRE M. Etienne CLERE M. Pascal BONUS	Chef circonscription ROC Venette-Boran Adjoint Secteur ROC Creil-Boran Adjoint Secteur ROC Venette-Sarron
M. Philippe PILLOT M. Sylvain GODDERIDGE	Chef circonscription CLO 1 Sempigny Adjoint Secteur
M. Bernard LEBRETON M. Ludovic DEVILLERS	Chef circonscription RAC Adjoint Secteur
M. Florian MOUCHART M. Philippe CONGE M. Laurent MISZCZAK	Chef circonscription Moislains/Péronne Adjoint secteur Adjoint secteur

M. Philippe KUC
M. Jean-Pierre MERCIER

Chef circonscription Ham/Noyon
Adjoint secteur

M. Laurent DUFOSSE
M. Ludovic DUBUQUOY
M. Mario ZERLOTTINI

Chef de l'atelier de Péronne
Adjoint au chef de l'atelier de Venette
Adjoint au chef de l'atelier de Péronne

UTI LOIRE

M. Stéphane COUILLEAULT
M. Pascal GRIMAULT

Secteur aval chef du centre
Secteur amont chef du centre

UTI MARNE

Subdivision exploitation :

M. Eric LE GUENNEC
M. Jean-Claude POULET
M. Emmanuel CHOISY
M. Stéphane SARRAZIN
M. Benoît COLLIN-VINCENT
M. Franck CHARTIER
M. Marc BEAURAIN
M. Maxime TERRINE

Chef secteur Amont
Adjoint au chef centre Mareuil sur Ay
Adjoint au chef centre Damery
Adjoint au chef centre de Mont-Saint-Père
Adjoint au chef de secteur de Mont-Saint-Père
Chef secteur Aval
Chef d'équipe secteur de Vaires
Adjoint au chef centre de la Ferté/Méry par
intérim

Subdivision maintenance :

M. André COTTE

Adjoint au chef de la subdivision maintenance
pour le secteur aval

Bureau des affaires générales et domaniales :

M. Frédéric DIEU
M. Thierry BRUNIAUX

Chargé de domaine
Chargé de domaine

UTI YONNE

M. Mickaël DA SILVA SANTOS

Chef de l'atelier de Saint-Martin

M. Benoît AUBLET

Chef de l'atelier de Joigny

M. Serge BAILLAT

Chargé de sécurité et de prévention

M. Christian TRIPE

Chargé du suivi du patrimoine immobilier, des
moyens terrestres et fluviaux

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME ISABELLE MATYKOWSKI,
DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR INTERIM

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article L. 4313-3,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles R. 2124-64 à R. 2124-76,

Vu le code de la justice administrative,

Vu le décret n° 2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement, modifié en dernier lieu par le décret n°2015-1582 du 3 décembre 2015,

Vu la circulaire du ministère de l'Ecologie du 5 février 2008, relative aux conditions d'occupation des logements de fonction,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée en dernier lieu par la délibération du 25 juin 2015 portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 5 mai 2017 portant délégation de signature à M. Benoît Rochet directeur territorial Nord-Pas-de-Calais,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais par interim, à l'effet de signer dans les limites de sa compétence territoriale et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, les actes et documents suivants :

- a) - tout marché de travaux, de fournitures ou de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre et accords-cadres, à partir d'un montant de 90 000 € HT jusqu'à un montant inférieur ou égal à 6 M€HT,
 - pour les marchés et accords-cadres d'un montant compris entre 6 M€HT et 25 M€HT, examinés par la commission consultative des marchés de Voies navigables de France, tout marché faisant l'objet d'un avis favorable sans réserve de cette commission ; en cas d'avis favorable assorti de réserves, tout marché ayant fait l'objet d'une levée des réserves ou d'une décision de passer outre ; il doit alors en être rendu compte au conseil d'administration dans sa prochaine séance ;
 - en cas d'urgence (nécessité de rétablir la navigation, péril imminent pour les personnes,...), tout marché ou accord-cadre qui s'impose ; il doit en être rendu compte au conseil d'administration dans sa prochaine séance ;

- b) - décision d'agir en justice et représentation devant toute juridiction en première instance :
 - en tant que demandeur lorsque la demande, sauf procédures d'urgence, n'excède pas la somme de 350 000 € y compris dépôt de plainte et constitution de partie civile,
 - en tant que défendeur lorsque le montant en jeu, sauf procédures d'urgence, n'excède pas 350 000 €
- désistement ;
- c) - transactions concernant tout litige lorsque la somme en jeu est inférieure à 30 000 € à l'exception des transactions relatives au recouvrement des recettes de l'établissement ;
- d) - transactions prévues par l'article L. 2132-25 du code général de la propriété des personnes publiques lors de contraventions de grande voirie déferées devant le juge administratif relatives, exception faite des transactions portant sur des astreintes liquidées par le juge administratif, relatives à :
 - l'interdiction de circuler sur les digues et chemins de halage,
 - l'interdiction de stationner et circuler sur les écluses, barrages et ponts-mobiles,
 - l'interdiction de laisser stationner des véhicules routiers sans autorisation sur le domaine public fluvial et dans les ports,
- e) - conventions ou décisions d'indemnisation lorsque la somme en jeu est inférieure à 30 000€;
- f) - baux et contrats de location d'immeubles ou de biens mobiliers pour un loyer annuel inférieur à 30 000 €;
- g) - contrats et conventions relatifs aux ventes, acquisitions, échanges de biens immobiliers d'une valeur inférieure à 50 000€ et de biens mobiliers dans la limite de 46 000 €;
- h) - passation des concessions et conventions d'affermage portant sur toute installation portuaire de plaisance, y compris d'équipements légers, dont le cahier des charges ne comporte pas de modification substantielle du cahier des charges contenu dans l'instruction sur les concessions portuaires du 2 septembre 2014, ainsi que les actes d'exécution,
 - passation de tous actes s'y rapportant à l'exception de la décision de prise en considération ;
- i) - acceptation de participations financières, de subventions et d'indemnités n'excédant pas la somme de 80 000€;
- j) - octroi, à des personnes autres que les associations, de subventions n'excédant pas la somme de 23 000 € par opération de travaux, d'études générales ou de développement de la voie d'eau ;
- k) - octroi de subventions aux associations n'excédant pas la somme de 3 000 € par an et par association ;
- l) - toute demande ou décision dans le cadre d'une procédure administrative devant être engagée à l'occasion de l'exercice des missions de l'établissement public ou de la gestion de son domaine privé, notamment les autorisations d'urbanisme, les autorisations ou déclarations au titre de la loi sur l'eau ou actes liés à une procédure d'expropriation ;
- m) - tous autres actes en matière d'exploitation, d'entretien et d'amélioration du domaine géré par l'établissement ;

n) - tous actes d'exécution en dépenses et en recettes des décisions ou conventions signées par les autorités habilitées du siège social de l'établissement, prévoyant expressément une exécution par la direction territoriale de Voies navigables de France ;

o) – les conventions d'échanges, à titre non onéreux, de données non nominatives, à caractère géographique dans le cadre du système d'information géographique ;

p) - les états substitutifs en cas de défaut de déclaration de flotte ou de déclaration inexacte prévus à l'article R. 4462-3 du code des transports ;

q) – les décisions portant concession de logement par nécessité absolue de service aux agents dans le cadre de leurs fonctions, les conventions d'occupation précaire avec astreintes aux agents dans le cadre de leurs fonctions, les conventions d'occupation précaire aux agents hors cadre de leurs fonctions, les décisions portant révocation de logement par nécessité absolue de service aux agents dans le cadre de leurs fonctions ainsi que tout acte s'y rapportant ;

r) - prendre toute décision ou mesure dans le cadre du règlement général de police de la navigation intérieure notamment, délivrer les autorisations spéciales de transport d'un établissement ou d'un matériel flottant ne répondant pas aux caractéristiques d'une section d'eau intérieure dans les conditions de l'article R. 4241-37 du code des transports ainsi que les autorisations exceptionnelles de stationnement dans les garages d'écluses en vertu de l'article A. 4241-54-9 dudit code.

s) - les conventions d'aides au titre du plan d'aide au report modal portant sur :

- la réalisation d'études logistiques dans la limite de 25 000€;
- les expérimentations dans la limite de 75 000€;
- le financement d'outils de manutention dans la limite de 350 000€ condition que la convention soit conforme à la convention type.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Matykowski, délégation est donnée à Mme Aurélie Millot, secrétaire générale, et Mme Sandrine Brochet-Gallin, secrétaire générale adjointe à l'effet de signer tous actes visés à l'article 1.

Article 3

Délégation est donnée à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais par interim, à l'effet de signer dans les limites de sa compétence territoriale et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général, tous actes, notifications, décisions ou mémoires de première instance relatifs à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établis dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative, et de représenter l'établissement en première instance.

Article 4

La décision du 5 mai 2017, susvisée, est abrogée

Article 5

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Le directeur général
Signé
Thierry Guimbaud

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME ISABELLE MATYKOWSKI,
DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR INTERIM
EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code du travail,

Vu le décret n°2014-1212 du 21 octobre 2014 modifiant le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France,

Vu le décret n°2013-122 du 6 février 2013 modifiant le décret n°65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928,

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 14 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat et du corps des dessinateurs (service équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 14 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration du 20 mars 2014 de Voies navigables de France modifiée en dernier lieu par la délibération du 25 juin 2015 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 5 mai 2017 portant délégation de signature du directeur général à M. Benoît Rochet, directeur territorial Nord-Pas-de-Calais, en matière de ressources humaines,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Pour les personnels relevant de son autorité, délégation est à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale Nord Pas de Calais par interim, à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, l'ensemble des décisions de gestion du personnel ainsi que les décisions et actes visés en annexe 1, concernant les :

- 1) personnels mentionnés au 1° de l'article L. 4312-3-1 du code des transports dans les conditions et limites des délégations de pouvoir accordées au directeur général par arrêté ministériel du 28 décembre 2012 et par arrêtés ministériels des 14 novembre 2014 susvisés ;
- 2) personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat conformément à l'article 5 du décret du 27 décembre 2012 susvisé ;
- 3) ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées des bases aériennes de l'Etat conformément au décret du 6 février 2013 susvisé (art L. 4312-3-1-2 code des transports) ;
- 4) agents non titulaires et contractuels de droit public (art L. 4312-3-1-3 code des transports) ;

5) salariés régis par le code du travail (art L. 4312-3-1-4° du code des transports) dont les personnes liées par des contrats à durée déterminée.

Article 2

Délégation de signature est donnée à Mme Aurélie Millot, secrétaire générale de la direction territoriale du Nord Pas-de-Calais, à Mme Sandrine Brochet-Gallin, adjointe à la secrétaire générale et en cas d'empêchement de celles-ci, à Mme Maud Besegheer, cheffe du personnel, à l'effet de signer dans les limites de leurs attributions et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général, les décisions de gestion du personnel ainsi que les décisions et actes visés à l'annexe 1 à l'exception des actes suivants :

- 1) Pour les fonctionnaires titulaires :
 - La nomination en qualité de titulaire ;
 - Les décisions de détachement ;
 - Les décisions de mise en position hors cadres ;
 - L'instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires ;
 - La décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales ;
 - Les décisions relatives à la gestion du droit individuel à la formation et aux périodes de professionnalisation ;
 - La répartition des réductions d'ancienneté et l'application des majorations d'ancienneté pour l'avancement d'échelon ;
 - La décision de reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions ;
 - Les décisions de cessation définitive de fonctions : l'acceptation ou le refus de la démission ; le licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique et la radiation des cadres pour abandon de poste ou perte de la qualité de fonctionnaire ;

- 2) Pour les stagiaires :
 - La décision de titularisation ou de refus de titularisation ;
 - L'instruction et la prise de décision des sanctions disciplinaires ;
 - La décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales ;
 - Les décisions relatives à la gestion du droit individuel à la formation ;
 - Les décisions de cessation définitive de fonctions : l'acceptation ou le refus de la démission ; le licenciement pour insuffisance professionnelle.

Article 3

La décision du 4 septembre 2015, susvisée, est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Le directeur général
Signé
Thierry Guimbaud

ANNEXE 1

Liste des décisions et actes, objet de la délégation de signature

Pour les personnels titulaires :

- 1° Les décisions liées aux opérations de recrutement ;
- 2° La nomination en qualité de titulaire ;
- 3° Les décisions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel ainsi que le retour dans l'exercice des fonctions à temps plein ;
- 4° La décision relative à l'affectation à un poste de travail et les décisions de mutation qui :
 - a) Entraînent ou n'entraînent pas un changement de résidence ;
 - b) Modifient ou ne modifient pas la situation de l'agent ;
- 5° Les décisions :
 - a) D'affectation en position d'activité ;
 - b) D'accueil en détachement et d'intégration après détachement autres que celles nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou plusieurs ministres ;
 - c) D'intégration directe ;
 - d) De détachement ;
 - e) De mise en disponibilité d'office ;
 - f) De mise en disponibilité de droit ;
 - g) De mise en disponibilité pour études et recherches présentant un intérêt général ;
 - h) De mise en disponibilité pour convenances personnelles ;
 - i) De mise en disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise ;
 - j) De mise en position hors cadres ;
 - k) De mise en position de congé parental ;
 - l) De réintégration après congé parental, détachement, disponibilité et position hors cadres.
- 6° Les décisions relatives aux positions d'accomplissement :
 - a) Du service national ;
 - b) D'activités dans la réserve opérationnelle ;
 - c) D'activités dans la réserve sanitaire ;
 - d) D'activités dans la réserve civile de la police nationale ;
- 7° L'instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires ;
- 8° La décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales ;
- 9° Les décisions relatives à l'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre 1er du décret du 2 mai 2007 susvisé ;
- 10° Les décisions relatives à l'ouverture, la fermeture et la gestion d'un compte épargne-temps ;
- 11° Les décisions relatives à la gestion du droit individuel à la formation et aux périodes de professionnalisation ;
- 12° La répartition des réductions d'ancienneté et l'application des majorations d'ancienneté pour l'avancement d'échelon ;
- 13° Les décisions d'avancement :
 - a) L'avancement d'échelon ;
 - b) La nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement ;
- 14° La décision de reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions ;
- 15° Les décisions de cessation définitive de fonctions :
 - a) L'admission à la retraite ;

- b) L'acceptation ou le refus de la démission ;
- c) Le licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique ;
- d) La radiation des cadres pour abandon de poste ou perte de la qualité de fonctionnaire ;
- 16° La décision de maintien en activité au-delà de la limite d'âge.

Pour les stagiaires :

- 1° La nomination en qualité de stagiaire ;
- 2° Les décisions de report, de prorogation et de prolongation de stage ;
- 3° La décision de titularisation ou de refus de titularisation ;
- 4° Les décisions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel ainsi que le retour dans l'exercice des fonctions à temps plein ;
- 5° La décision de :
 - a) Mise en congé sans traitement à l'expiration d'un congé pour raison de santé ;
 - b) Mise en congé sans traitement pour donner des soins au conjoint ou au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ;
 - c) Mise en congé sans traitement pour élever un enfant de moins de huit ans ou pour donner des soins à un enfant à charge ou au conjoint ou au partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité ou à un ascendant atteint d'un handicap qui nécessite la présence d'une tierce personne ;
 - d) Mise en congé sans traitement pour suivre le conjoint ou le partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité, lorsque celui-ci est en raison de sa profession astreint à établir sa résidence familiale en un lieu éloigné du lieu où le fonctionnaire stagiaire intéressé exerce ses fonctions ;
 - e) Mise en congé parental ;
- 6° La décision de détachement par nécessité de service ;
- 7° La décision de réintégration après congé sans traitement, congé parental et détachement ;
- 8° L'instruction et la prise de décision des sanctions disciplinaires ;
- 9° La décision de suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales ;
- 10° Les décisions relatives à la gestion du droit individuel à la formation ;
- 11° Les décisions de cessation définitive de fonctions :
 - a) L'acceptation ou le refus de la démission ;
 - b) Le licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique.

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME ISABELLE MATYKOWSKI,
DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR INTERIM
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (chantiers)

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et suivants, et les articles R. 4212-1 et suivants,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée en dernier lieu par la délibération du 25 juin 2015, portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu les décisions du 5 mai 2017 et 17 juillet 2017 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de signature à M. Benoît Rochet, directeur territorial du Nord-Pas-de-Calais, en matière d'hygiène et sécurité (chantiers),

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais par interim à l'effet de signer dans les limites de sa compétence territoriale et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, tous actes et décisions relatifs à la sécurité conformément à la réglementation en la matière, concernant tout type de chantiers réalisés sur le domaine confié à VNF, à savoir :

- les chantiers réalisés exclusivement en régie,
- les chantiers réalisés par une ou plusieurs entreprises extérieures avec ou sans régie,
- les chantiers de bâtiment ou de génie civil clos et indépendant avec ou sans régie,
- les chantiers pour lesquels VNF n'est ni maître d'ouvrage ni entreprise utilisatrice,
- les opérations de chargement ou déchargement avec ou sans régie.

La liste non exhaustive de ces actes comprend les plans de prévention en régie, les plans de prévention, les plans généraux de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé et les protocoles de sécurité.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Matykowski délégation est donnée à Mme Aurélie Millot, secrétaire générale et à Mme Sandrine Brochet-Gallin, adjointe à la secrétaire générale, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1 de la présente décision.

Article 3

Délégation est donnée aux personnes désignées en annexe 1 pour signer tous actes et décisions visés à l'article 1 de la présente décision dans la limite de leurs attributions et dans le respect de la réglementation et des instructions internes.

Article 4

Les décisions du 5 mai 2017 et 17 juillet 2017, susvisées, sont abrogées.

Article 5

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Le directeur général
Signé
Thierry Guimbaud

ANNEXE 1

- Mme Élodie DUFEU, cheffe du service Exploitation maintenance environnement,
En son absence ou en cas d'empêchement de celle-ci, M. Olivier MATRAT, adjoint au chef du service Exploitation maintenance environnement,

- M. Charles BIZIEN, chef du Service Maitrise d'Ouvrage ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Thierry DUTILLEUL, adjoint au chef du Service Maitrise d'Ouvrage,

- M. Guy ARZUL, chef du service Développement de la voie d'eau ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, Mme Sabine VAN HONACKER, adjointe au chef du service Développement de la voie d'eau,

- M. Régis WALLYN, responsable de l'unité territoriale d'itinéraire Flandres-Lys ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Yves BACHELET, adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Flandres-Lys,

- M. Frédéric POTISEK, responsable de l'antenne de Dunkerque, adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Flandres-Lys,

- M. Lionel LOMBARDO, responsable de l'unité territoriale d'itinéraire Deûle-Scarpe ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Pascal LENOIR, adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Deûle-Scarpe,

- Mme Valentine BAYLE, responsable de l'antenne de Lille, adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Deûle-Scarpe,

- M. William DIERS, responsable de l'unité territoriale d'itinéraire Escaut - Saint-Quentin ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Patrice MENISSEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale, M. Bernard GLORIEUX, responsable du pôle immobilier et environnement de l'unité territoriale d'itinéraire Escaut- Saint-Quentin,

- M. Christophe GERMAIN, responsable de l'antenne de Cambrai,

- M. Philippe SCULIER, responsable de l'antenne de Berlaimont.

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME ISABELLE MATYKOWSKI,
DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR INTERIM
EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE (personnels)

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et suivants, et les articles R. 4212-1 et suivants,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée en dernier lieu par la délibération du 25 juin 2015, portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France modifiée portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu les décisions du 5 mai 2017 et du 17 juillet 2017, du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de signature à M. Benoît Rochet, directeur territorial Nord-Pas-de-Calais, en matière d'hygiène et de sécurité (personnels),

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais par interim à l'effet de signer dans les limites de leur compétence territoriale et au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, tous actes et documents en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont :

- les évaluations des risques pour la santé et la sécurité y compris dans l'aménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail,
- les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels placés sous son autorité, notamment les actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, les actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés,
- la fixation des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité et des consignes de travail,
- les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent porté à sa connaissance, y compris l'enquête,
- les enquêtes diligentées à la suite d'accidents de service, du travail, de trajet et de maladies professionnelles ou à caractère professionnel,
- les mesures et les consignes nécessaires pour assurer la conformité des bâtiments recevant les personnels au regard des dispositions légales et réglementaires visant à protéger la santé et la sécurité au travail de ces derniers, et pour veiller au respect de la réglementation relative aux conditions de travail, à la prévention des accidents du travail ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité du personnel,
- les aménagements de postes à la suite d'une restriction d'aptitude d'un agent ou d'un salarié,
- les actes et décisions relatifs à la médecine de prévention et à la médecine du travail conformément à la réglementation applicable en la matière,
- toute autorisation ou habilitation particulière de travail,

- les décisions portant nomination des assistants et des conseillers de prévention prévus par l'article 4 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié susvisé ainsi que les lettres de cadrage de ces personnels.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Matykowski, délégation est donnée à Mme Aurélie Millot, secrétaire générale et à Mme Sandrine Brochet-Gallin, adjointe à la secrétaire générale, à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions, les actes visés à l'article 1 de la présente décision.

Article 3

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe 1, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et dans le respect de la réglementation et des instructions internes :

- les actes fixant les mesures nécessaires pour remédier à une situation de danger grave et imminent portée à leur connaissance,
- les actes relatifs à la fixation des consignes de travail.

Article 4

Les décisions du 5 mai 2017 et 17 juillet 2017, susvisées, sont abrogées.

Article 5

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Le directeur général
Signé
Thierry Guimbaud

ANNEXE 1

- Mme Élodie DUFEU, cheffe du service Exploitation maintenance environnement ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celle-ci, M. Olivier MATRAT, adjoint au chef du service Exploitation maintenance environnement,

- M. Charles BIZIEN, chef du Service Maitrise d'Ouvrage ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Thierry DUTILLEUL, adjoint au chef du Service Maitrise d'Ouvrage,

- M. Guy ARZUL, chef du service Développement de la voie d'eau ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, Mme Sabine VAN HONACKER, adjointe au chef du service Développement de la voie d'eau,

- M. Régis WALLYN, responsable de l'unité territoriale d'itinéraire Flandres-Lys ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Yves BACHELET, adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Flandres-Lys,

- M. Frédéric POTISEK, responsable de l'antenne de Dunkerque, adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Flandres-Lys,

- M. Lionel LOMBARDO, responsable de l'unité territoriale d'itinéraire Deûle-Scarpe ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Pascal LENOIR, adjoint au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Deûle-Scarpe,

- Mme Valentine BAYLE, responsable de l'antenne de Lille, adjointe au chef de l'unité territoriale d'itinéraire Deûle-Scarpe,

- M. William DIERS, responsable de l'unité territoriale d'itinéraire Escaut - Saint-Quentin ;
En son absence ou en cas d'empêchement de celui-ci, M. Patrice MENISSEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale, M. Bernard GLORIEUX, responsable du pôle immobilier et environnement de l'unité territoriale d'itinéraire Escaut- Saint-Quentin,

- M. Christophe GERMAIN, responsable de l'antenne de Cambrai,

- M. Philippe SCULIER, responsable de l'antenne de Berlaimont.

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
A MME ISABELLE MATYKOWSKI, DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-
CALAIS PAR INTERIM

- Mesures temporaires -

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article L. 4313-3,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014, modifiée en dernier lieu par délibération du 25 juin 2015, portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu les décisions du 5 mai 2017 et du 17 juillet 2017 portant délégation de signature du directeur général de VNF à M. Benoît Rochet, directeur territorial du Nord-Pas-de-Calais, en matière de mesures temporaires,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Sur le territoire de la direction territoriale Nord-Pas-de-Calais, délégation est donnée aux personnes ci-après désignées à l'effet de signer dans les limites de leur direction territoriale et de leur domaine de compétences, au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France, en cas d'incident d'exploitation, de travaux de maintenance ou d'événement climatique, les décisions temporaires d'interruption et de rétablissement de la navigation, de modification des conditions de franchissement des ouvrages, de modification des règles de route et les limites de vitesse autorisées, de modification des règles de stationnement, de modification des caractéristiques de la voie navigable fixées par les règlements particuliers de police, de modification et de restauration des règles d'annonce.

Sauf en cas d'événement climatique perturbant la navigation, la durée de chaque décision temporaire ne peut excéder 10 jours dans le cas d'une interruption de navigation et trente jours dans les autres cas.

Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale par interim

Mme Elodie Dufeu, cheffe du service exploitation maintenance environnement

M. Olivier Matrat, adjoint au chef du service exploitation maintenance environnement

M. Guy Arzul, chef du service développement de la voie d'eau

M. Charles Bizien, chef du service maîtrise d'ouvrage

Mme Aurélie Millot, secrétaire générale

Mme Sandrine Brochet-Gallin, adjointe à la secrétaire générale

M. Mathieu Bourseau, chargé de mission sécurité défense

M. Patrick Macquart, chef de l'unité exploitation gestion de trafic

M. Mickaël Raboteau, adjoint au chef de l'unité exploitation gestion de trafic

M. Grégory Rousseau, chef de l'unité maintenance et gestion du patrimoine
M. Thierry Dutilleul, adjoint au chef du service maîtrise d'ouvrage
M. William Diers, chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin
M. Patrice Meniszez, adjoint au chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin
M. Christophe Germain, chef de l'antenne de Cambrai
M. Philippe Sculier, responsable de l'antenne de Berlaimont.
M. Lionel Lombardo, chef de l'UTI Deûle Scarpe
M. Pascal Lenoir, adjoint au chef de l'UTI Deûle Scarpe
Mme Valentine Bayle, cheffe de l'antenne de Lille
M. Régis Wallyn, chef de l'UTI Flandres Lys
M. Fédéric Potisek, chef de l'antenne de Dunkerque
M. Yves Bachelet, adjoint au chef de l'UTI Flandres Lys
M. Eric Berta, chargé de projet à la cellule informatique
Mme Karine Chuquet, cheffe de PARME gestion hydraulique
M. Jean-Michel Fourmaintraux, chef de la cellule gestion hydraulique
M. Franck Waeterloos, chargé d'études à la cellule gestion hydraulique
M. Vincent Mordacq, chargé d'études à la cellule gestion hydraulique

Article 2

Les décisions du 5 mai 2017 et 17 juillet 2017, susvisées, sont abrogées.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Le directeur général
Signé
Thierry Guimbaud

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MME ISABELLE MATYKOWSKI,
DIRECTRICE TERRITORIALE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR INTERIM
-chômages-

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports et notamment l'article L. 4313-3,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,
Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des services territoriaux de Voies navigables de France,
Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014, modifiée en dernier lieu par la délibération du 25 juin 2015 portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,
Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,
Vu les décisions du 5 mai et 17 juillet 2017 portant délégation de signature M. Benoît Rochet, directeur territorial Nord-Pas-de-Calais, en matière de chômages,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Sur le territoire de la direction territoriale Nord-Pas-de-Calais, délégation est donnée aux personnes ci-après désignées à l'effet de signer dans les limites de leur direction territoriale et de leur domaine de compétences, au nom de M. Thierry Guimbaud, directeur général de Voies navigables de France,

1- En cas d'urgence, prendre toute décision de modification des dates ou de la durée, prolongement ou annulation des périodes de chômages et d'en assurer la publicité aux usagers ;

- Prendre toute décision de reprise anticipée de la navigation en cas de durée des travaux inférieure à la durée initialement prévue ;

2- En cas d'urgence, prendre toute décision de modification des jours d'ouverture et horaires des ouvrages de navigation visant, soit à une augmentation temporaire du niveau de service en terme de mesures compensatoires à la suite d'un événement particulier (événement naturel, avarie sur ouvrage, incident d'exploitation...), soit à une réduction temporaire du niveau de service ou une fermeture à la navigation à la suite d'un événement exceptionnel (événement naturel, incident ou accident sur le réseau...);

- Prendre des décisions d'ajustement d'horaires (réduction ou augmentation) d'une durée d'application inférieure à 4 semaines, en accompagnement de la réalisation d'un chômage ou des mesures d'autorisation d'une manifestation ayant des impacts sur la navigation.

Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale par interim

Mme Elodie Dufeu, cheffe du service exploitation maintenance environnement

M. Olivier Matrat, adjoint au chef du service exploitation maintenance environnement

M. Guy Arzul, chef du service développement de la voie d'eau

M. Charles Bizien, chef du service maîtrise d'ouvrage

Mme Aurélie Millot, secrétaire générale

Mme Sandrine Brochet-Gallin, adjointe à la secrétaire générale

M. Mathieu Bourseau, chargé de mission sécurité défense

M. Patrick Macquart, chef de l'unité exploitation gestion de trafic

M. Mickaël Raboteau, adjoint au chef de l'unité exploitation gestion de trafic
M. Grégory Rousseau, chef de l'unité maintenance et gestion du patrimoine
M. Thierry Dutilleul, adjoint au chef du service maîtrise d'ouvrage
M. William Diers, chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin
M. Patrice Meniszez, adjoint au chef de l'UTI Escaut Saint-Quentin
M. Christophe Germain, chef de l'antenne de Cambrai
M. Philippe Sculier, responsable de l'antenne de Berlaimont.
M. Lionel Lombardo, chef de l'UTI Deûle Scarpe
M. Pascal Lenoir, adjoint au chef de l'UTI Deûle Scarpe
Mme Valentine Bayle, cheffe de l'antenne de Lille
M. Régis Wallyn, chef de l'UTI Flandres Lys
M. Fédéric Potisek, chef de l'antenne de Dunkerque
M. Yves Bachelet, adjoint au chef de l'UTI Flandres Lys
M. Eric Berta, chargé de projet à la cellule informatique
Mme Karine Chuquet, cheffe de PARME gestion hydraulique
M. Jean-Michel Fourmaintraux, chef de la cellule gestion hydraulique
M. Franck Waeterloos, chargé d'études à la cellule gestion hydraulique
M. Vincent Mordacq, chargé d'études à la cellule gestion hydraulique

Article 2

Les décisions du 5 mai 2017 et 17 juillet 2017, susvisées, sont abrogées.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet www.vnf.fr.

Fait à Paris, le 4 septembre 2017

Le directeur général
Signé
Thierry Guimbaud

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017
MODIFIANT LA DECISION DU 31 DECEMBRE 2012 PORTANT DESIGNATION
DES DIRECTEURS DES SERVICES TERRITORIAUX
ET DES ORDONNATEURS SECONDAIRES
(DT Nord-Pas-de-Calais)

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la délibération du conseil d'administration du 20 mars 2014 modifiée portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigables de France,

DECIDE

Article 1^{er}

Le point 1-6 de la décision du 31 décembre 2012 susvisée, est remplacé par la disposition suivante :

« 1-6 Nord-Pas-de-Calais : Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais par interim à compter du 1^{er} septembre 2017. »

Article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à Béthune, le 4 septembre 2017

Le directeur général

Signé

Thierry Guimbaud

DECISION DU 4 SEPTEMBRE 2017

DESIGNANT LE SUPPLEANT DU DIRECTEUR GENERAL DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE AUX REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE ET DU COMITE DE BASSIN ARTOIS PICARDIE

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code de l'environnement notamment les articles L. 213-8, L. 213-8-1, R. 213-33 et D. 213-17-III,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2017-580 du 20 avril 2017 fixant la liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics au comité de bassin,

Vu le décret n° 2017-581 du 20 avril 2017 fixant la liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics aux conseils d'administration des agences de l'eau,

Vu le décret du 4 mai 2017 nommant M. Thierry Guimbaud, directeur général de voies navigables de France,

DECIDE

Article 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général de Voies navigables de France à une réunion du conseil d'administration de l'agence de l'eau Artois-Picardie ou à une réunion du comité de bassin Artois-Picardie, Mme Isabelle Matykowski, directrice territoriale par interim, est chargée, en fonction de ses propres disponibilités, de représenter M. Thierry Guimbaud, directeur général, au sein de ces instances.

Article 2 : La décision portant désignation de suppléants du 11 mai 2017 est abrogée.

Article 3 : La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 4 septembre 2017

Le directeur général

Signé
Thierry Guimbaud